



VSEI
USIE

Limmatstrasse 63
8005 Zürich
044 444 17 17
www.vsei.ch

MOYEN AUXILIAIRE

Descriptif type

Habitat groupé 2009

© USIE 01.2017

Impressum

© USIE 01.17

Editrice

Union Suisse des Installateurs-Electriciens
(USIE)

Limmatstrasse 63
8005 Zürich

044 444 17 17

www.usie.ch

can@usie.ch

**Copyright 2017
USIE, Zurich**

© | Tous droits réservés, en particulier il est interdit d'apporter des modifications à la systématique et au texte.

Information pour la lecture

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous avons renoncé à faire la différence entre les termes spécifiquement féminins et masculins. Toutes les désignations sous-entendent les deux sexes.

Article

Descriptif type

Habitat groupé 2009

Date d'édition : 01.01.2017

Rédaction et production

Technique & économie d'entreprise

Descriptif type – Habitat groupé

1. Description de l'objet

Il s'agit du descriptif d'un ensemble d'immeubles de plusieurs appartements avec garage souterrain commun.

Valeurs moyennes arrondies pour ces immeubles d'habitat groupé :

Surface totale : 4200m²

Volume total : 12000m³

Nombre d'unité d'habitation : 24

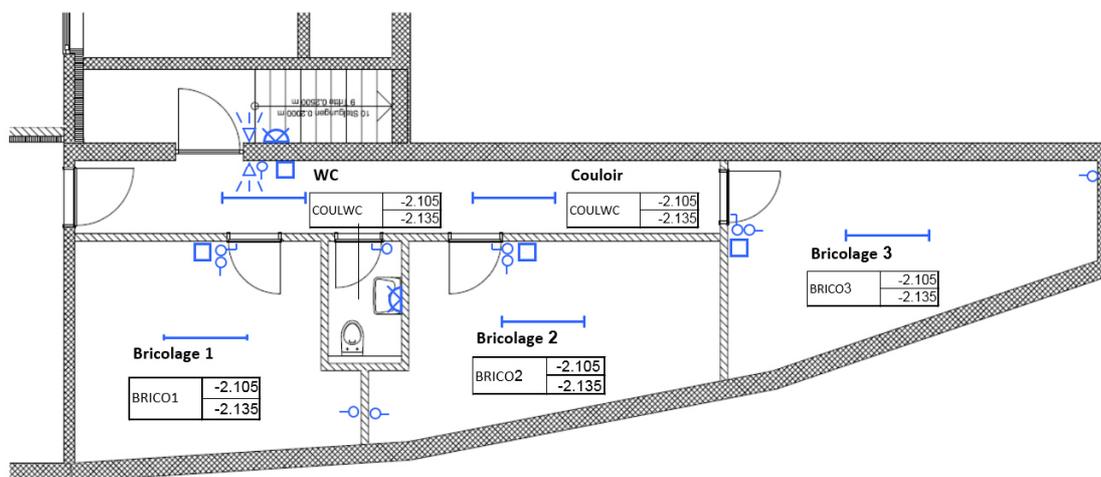
Cet objet a pour but de faciliter à l'utilisateur CAN, le maniement des subdivisions et des positions analogues.

Le descriptif est élaboré avec des parties d'installation "PI" (Chapitres CAN 583 - 586).

Afin de pouvoir établir un cahier de soumission, ou descriptif correcte, au moyen des "PI", il est indispensable d'avoir à disposition un plan de projet / plan des appareils de l'objet en question.

Par ce biais l'entrepreneur qui chiffre la soumission peut apprécier les éventuelles difficultés de l'installation prévue.

Plan des appareils



Le descriptif type USIE est transmissible en format SIA 451

2. Subdivisions / structure du descriptif type

Les subdivisions sont à dessein choisies, de façon que l'utilisateur ait, lors de l'adaptation pratique du descriptif type pour un objet précis, la possibilité de les étendre, simplifier ou modifier et supprimer, ceci étant aussi valable pour les articles de prestation et parties d'installation.

Les logiciels autorisent pour les abréviations un maximum de 6 positions alphanumériques. Le choix des abréviations dérive directement de la dénomination complète.

2.1 Subdivisions

2.1.1 Subdivision de l'ouvrage (SdO)

Pour les SdO, on a choisi la dénomination des immeubles.

Pour les parties de bâtiment qui ne peuvent pas être attribuées à un immeuble (par ex. le garage souterrain) on a choisi la désignation "Locaux communs".

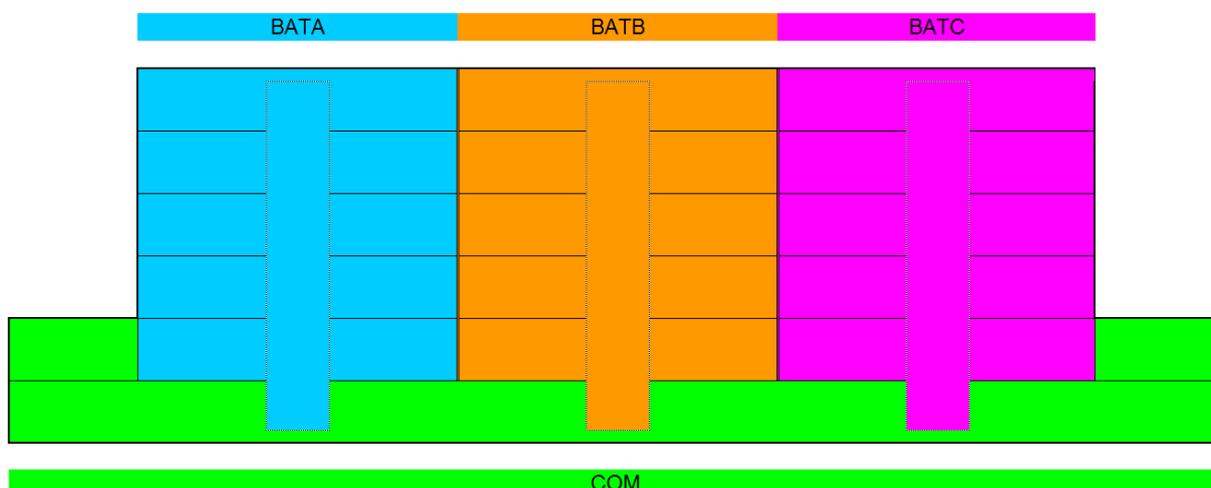
2.1.2 Localisation des prestations (LdP)

Dans le cadre de cet objet il a été possible de prendre en compte pour les (LdP), la situation et le niveau de chaque appartement.

Aperçu de la liste des SdO et LdP, abréviations et désignations

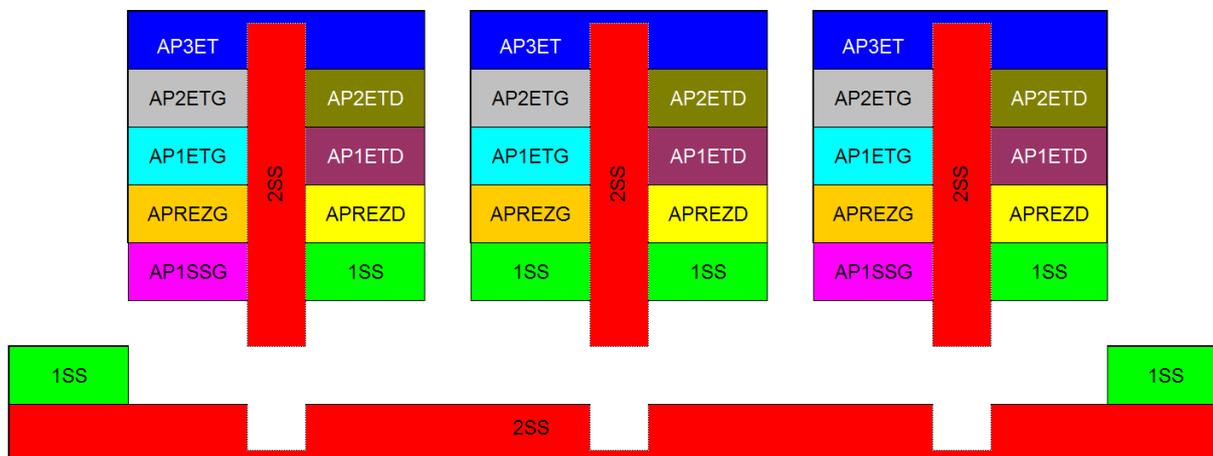
Abrégé	Désignations	Abrégé	Désignations
COM	Locaux communs	BATB	Bâtiment B
2SS	2ème Sous-sol	2SS	2ème Sous-sol
1SS	1er Sous-sol	1SS	1er Sous-sol
BATA	Bâtiment A	APREZG	Appart. Rez gauche
2SS	2ème Sous-sol	APREZD	Appart. Rez droit
1SS	1er Sous-sol	AP1ETG	Appart. 1 Etage gauche
AP1SSG	Appart.1 Sous-sol gauche	AP1ETD	Appart. 1 Etage droit
APREZG	Appart. Rez gauche	AP2ETG	Appart. 2 Etage gauche
APREZD	Appart. Rez droit	AP2ETD	Appart. 2 Etage droit
AP1ETG	Appart. 1 Etage gauche	AP3ET	Appart. 3 Etage
AP1ETD	Appart. 1 Etage droit	BATC	Bâtiment C
AP2ETG	Appart. 2 Etage gauche	2SS	2ème Sous-sol
AP2ETD	Appart. 2 Etage droit	1SS	1er Sous-sol
AP3ET	Appart. 3 Etage	AP1SSG	Appart. 1 Sous-sol gauche
		APREZG	Appart. Rez gauche
		APREZD	Appart. Rez droit
		AP1ETG	Appart. 1 Etage gauche
		AP1ETD	Appart. 1 Etage droit
		AP2ETG	Appart. 2 Etage gauche
		AP2ETD	Appart. 2 Etage droit
		AP3ET	Appart. 3 Etage

Aperçu de l'objet avec les abréviations des SdO



Descriptif type - Habitat groupé

Aperçu de la localisation des prestations (LdP) en abrégé



2.1.3 Type d'aménagement (TAM)

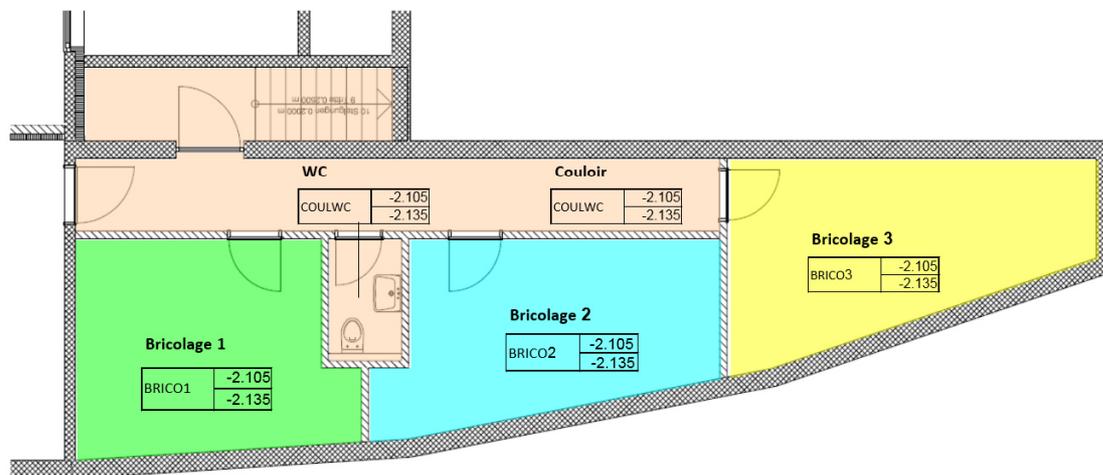
Pour les types d'aménagement, une des solutions choisie est la reprise des descriptions du plan d'architecte.

Les aménagements qui ne peuvent être affectés à un lieu précis, (par ex. alimentation distribution) sont listés sous l'appellation "installations communes".

Aperçu de la liste des TAM, abréviations et désignations

<u>Abrégé</u>	<u>Désignations</u>	<u>Abrégé</u>	<u>Désignations</u>
INSCOM	Installations communes	CORR	Corridor
BAIN	Salle de bain	CUISIN	Cuisine
BALCON	Balcon	PC	Local PC
BRICO1	Bricolage 1	TECH	Local technique
BRICO2	Bricolage 2	GAR	Garage souterrain
BRICO3	Bricolage 3	ESCA	Cage d'escaliers
DISPO	Disponible	SECH	Local de séchage
DOUCHE	Douche / WC	VELO	Local à vélos
MANCUI	Salle à manger / cuisine	WCDISP	WC Disponible
MANSEJ	Salle à manger / séjour	SALON	Salon
COUL	Couloir	CH1	Chambre 1
COULWC	Couloir / WC	CH2	Chambre 2
CAVE1	Cave 1	CH3	Chambre 3
CAVE2	Cave 2		

Répartition des types d'aménagement (TAM) avec abrégé



2.1.4 Codes des frais de la construction (CFC)

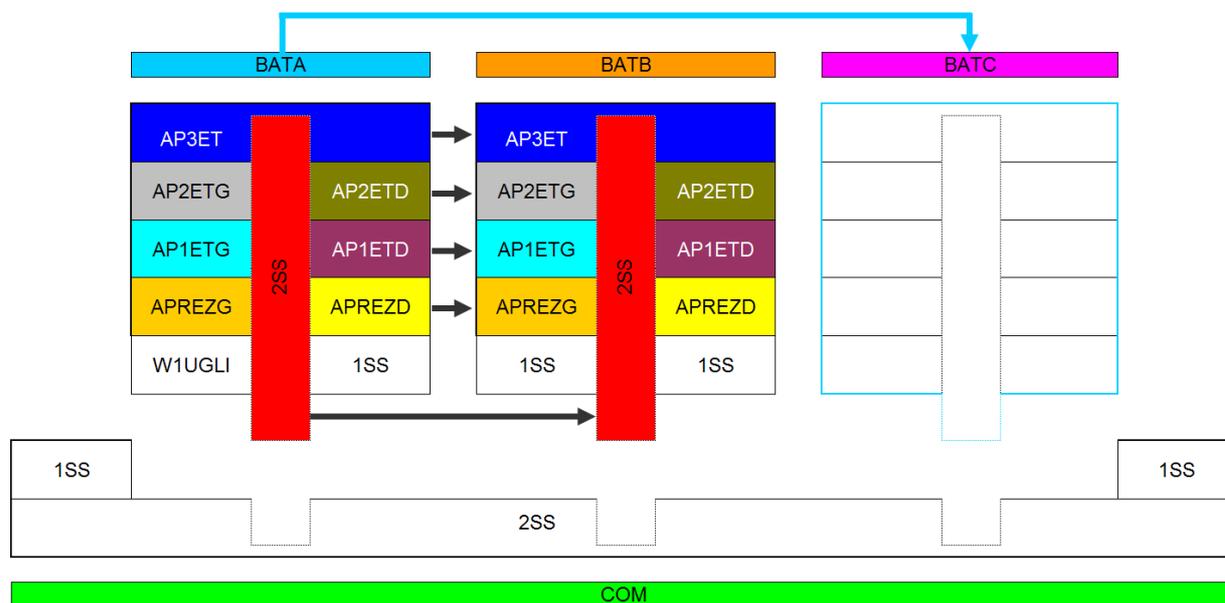
Les codes de frais de la construction (CFC) proviennent de l'extension des "Répartitions des frais selon les charges par nature"(FCN) pour la branche des installations électriques (Edition 2001).
 Vous pouvez télécharger les CFC actuels sur notre site internet www.usie.ch.

3. Les analogues

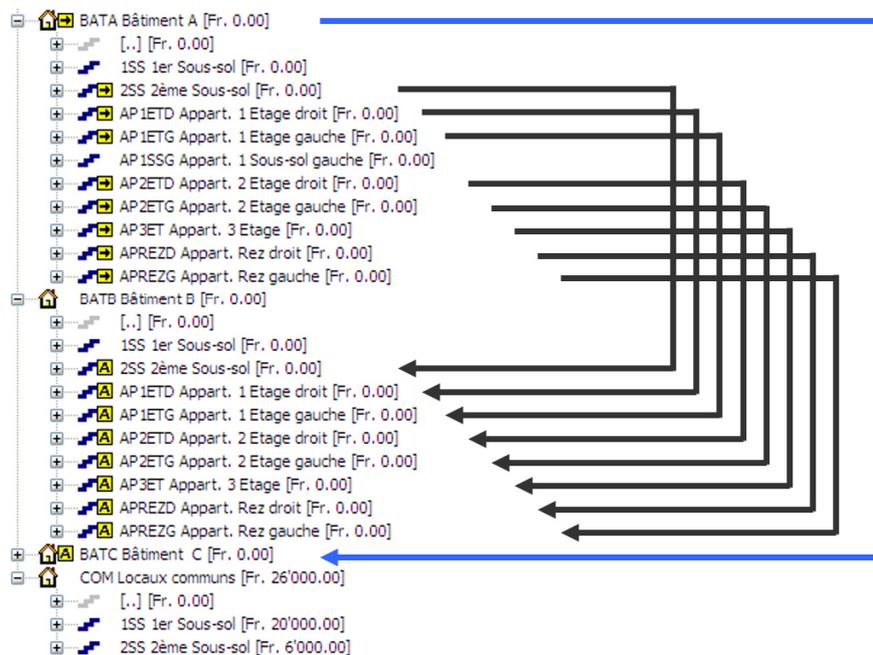
Des parties identiques d'un objet (SdO, LdP, TAM ou FCN) peuvent être copiés à l'intérieur d'un même projet. Avec la fonction "analogue" ces parties identiques, y compris les subdivisions quantitatives, sont reproductibles. De plus si une modification est effectuée dans la partie de référence, elle se reporte automatiquement dans les parties analogues.

Descriptif type - Habitat groupé

Principe des analogues



Aperçu des positions analogues



Mouvements des "analogues" avec un programme offrant cette possibilité.

Nous sommes convaincus, que le document que nous mettons à votre disposition, vous allègera la tâche dans l'utilisation du CAN.